

L'Atelier National de Reproduction des Thèses en cinq questions

Joachim Schöpfel

► **To cite this version:**

Joachim Schöpfel. L'Atelier National de Reproduction des Thèses en cinq questions. 2013, pp.22-23. sic_01079512

HAL Id: sic_01079512

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01079512

Submitted on 22 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Atelier National de Reproduction des Thèses en cinq questions

A quoi sert l'ANRT ?

L'Atelier National de Reproduction des Thèses (ANRT) est un organisme public sous la tutelle de la Mission de l'Information Scientifique et Technique et du Réseau Documentaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Il est rattaché comme service commun à l'université Lille III. Sa mission est l'archivage et la diffusion des thèses soutenues en France.

L'ANRT a été créé en 1971 pour se charger de la reproduction des thèses d'État, au début uniquement en lettres. Au départ en offset, la reproduction sur microfiche a été mise en place à partir de 1984, sur le modèle du service américain *University Microfilms International* (UMI, aujourd'hui *ProQuest*).

Pendant plus de vingt ans, il existait deux ateliers, selon la discipline :

- l'un rattaché à l'université Lille III pour les lettres, sciences politiques, juridiques, et humaines et sociales ;
- l'autre rattaché à l'université Grenoble pour les sciences exactes, la médecine, la pharmacie, les sciences économiques et de gestion.

Depuis le premier janvier 2011 les deux ateliers sont regroupés sur un seul site : le campus Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq dans la banlieue de la métropole lilloise, où l'ANRT partage l'ancienne maison des examens avec un laboratoire d'archéologie.

Quels services offre-t-il ?

L'ANRT participe à la valorisation de la production scientifique de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans le cadre de sa mission nationale, l'ANRT fournit aux universités des thèses sur microfiches. Concrètement, cela veut dire : l'atelier reçoit les thèses imprimées, saisit les données bibliographiques, numérise les documents (format image, préservation en PDF/A), produit une microfiche de haute qualité sur film argentique, puis copie cette microfiche sur film diazoïque (selon la discipline jusqu'à 64 exemplaires) pour la diffusion auprès des BU et SCD.

A la demande, l'ANRT peut également fournir des fichiers numériques ou une version imprimée. Son catalogue général contient environ 200 000 thèses de doctorat (pas de thèses d'exercice), un patrimoine unique stocké dans les locaux de l'ANRT sur microfilm en très bonne qualité et dans des conditions adaptées.

Régulièrement, l'ANRT propose aux auteurs une diffusion sous forme de livre à caractère non commercial, sur le modèle de l'impression à la demande (*print-on-demand* ou POD). Ainsi, l'ANRT possède aujourd'hui plus de 7000 licences non exclusives qui l'autorisent à proposer un service appelé « Thèses à la Carte ».

Uniquement pour les doctorants du PRES Lille Nord de France, l'ANRT propose la confection et l'impression des exemplaires de soutenance avec support technique pour la finalisation du document.

Depuis de longues années mais sans lien direct avec sa mission nationale, l'ANRT imprime des travaux scientifiques (revues, ouvrages, actes de colloques) et prend en charge certains projets de numérisation de collections scientifiques de livres anciens, revues ou thèses, pour une diffusion via des plateformes ou archives ouvertes.¹

Qui sont les utilisateurs de l'ANRT ?

Les utilisateurs historiques de l'atelier sont et resteront bien entendu les bibliothèques universitaires dépositaires des thèses et destinataires des microfiches. Tous les mois, l'ANRT envoie les doublons à 205 établissements.

Mais son réseau s'étend au-delà des bibliothèques universitaires françaises. Parmi ses utilisateurs, l'ANRT compte naturellement les auteurs eux-mêmes, puis des bibliothèques et librairies scientifiques dans différents pays européens, américains et asiatiques ; en tout, 90 institutions, organismes et particuliers font partie du fichier utilisateurs de l'ANRT.

En 2012, l'ANRT a lancé deux enquêtes pour mieux connaître ses utilisateurs. Les bibliothèques universitaires se montrent très intéressées par une diffusion des thèses en format numérique et par la rétronumérisation de leurs collections de microfiches. Les autres utilisateurs dont les universités Laval, Cambridge et York mais aussi l'INIST et l'INHA se montrent globalement satisfaits de la qualité de service, en particulier du contact et de la prestation personnalisée. En même temps, ils attendent de l'ANRT des délais plus courts et l'envoi en PDF.

Quels sont les liens avec l'ABES ?

Depuis la création de l'ABES, les deux organismes ont développé un partenariat fiable et efficace pour assurer le signalement, la diffusion et l'archivage des thèses. L'ABES est membre du comité de gestion de l'ANRT, et

¹ Voir aussi J.-P. Barrière (2006). 'Les missions de l'ANRT de Lille'. *Arabesques* 43:16-17.

L'ANRT participe au comité de définition et d'opération du portail des thèses de l'ABES. Aujourd'hui, l'ANRT mène trois chantiers avec l'ABES :

- Signaler les thèses de l'ANRT dans Thèses.fr (fin 2012).
- Utiliser les notices du SUDOC pour accélérer le traitement et enrichir les catalogues de l'ANRT (début 2013).
- Revoir la licence (contrat d'auteur) pour Thèses à la Carte (en 2013).

Quelles sont les perspectives de l'ANRT ?

Aujourd'hui, l'ANRT reçoit encore environ 6000 thèses par an sur papier. A ceci s'ajoute le rattrapage des thèses de Grenoble ; fin 2012, il reste environ 14000 thèses de 2006 à 2009 à numériser pour une diffusion sur microfiches. Mais ces chiffres baissent. L'activité principale de l'ANRT est liée à l'ancien dispositif des thèses sur papier, dispositif voué à devenir marginal voire à disparaître et à être remplacé par STAR. Que deviendra alors l'ANRT ?

L'atelier poursuit une double stratégie. Au niveau national et sous la tutelle du MESR, l'ANRT participe au dispositif de la Bibliothèque Numérique Scientifique (BSN) et resserre les liens avec l'ABES. Au niveau local, l'ANRT développe son rôle de service commun sur le campus de Lille III et, plus largement, au sein du PRES Lille Nord de France. Il y a ainsi cinq pistes :

Numérisation : Fort de son expérience de numérisation de documents textuels sur différents supports, l'ANRT participe à la BSN 4 et travaille, en concertation notamment avec le SCD de Lille III, sur un cahier de charge standard pour la prise en charge de projets de numérisation de collections scientifiques.

Conservation : L'ANRT étudie avec le MESR l'intérêt d'une conservation à long terme des thèses sur microfiches, en parallèle et en complémentarité à l'archivage numérique, un peu dans la logique du projet de Stanford *Lots of Copies Keep Stuff Safe* (LOCKSS). En même temps, l'ANRT se propose de numériser les anciennes microfiches de thèses pour pouvoir en archiver une copie numérique.

Formation : L'ANRT accueille des stagiaires en Licence et Master (études de marketing, mise en place d'une photothèque), ouvre ses portes aux étudiants du département Sciences de l'Information et de la Documentation (audit, évaluation, marketing, numérisation) et a fait des propositions dans le domaine des Humanités Numériques (Master en alternance, université d'été) où l'atelier serait un des supports techniques de l'enseignement.

Recherche : En même temps, l'ANRT est en train de développer un projet de recherche autour de l'édition des thèses, avec des partenaires français et européens et des équipes composées de chercheurs et professionnels travaillant sur des thématiques comme les modèles économiques, l'environnement légal et l'intégration dans l'infrastructure de recherche.

Edition : Finalement, l'ANRT prend également part au projet d'édition universitaire sur le campus de Lille III, avec en particulier les Presses Universitaires du Septentrion et le SCD.

Le philosophe Maurice Blondel disait que l'avenir ne se prévoit pas, il se prépare. Personne ne saura dire de quoi sera fait l'avenir et si les mêmes acteurs et structures seront encore en place d'ici cinq ou dix ans. En attendant, l'ANRT, tout en préparant son avenir, continuera de remplir la mission qui lui est confiée, au service de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Encart ressources

Budget annuel environ 400000 €

16 employés (catégories A, B et C).

4 scanners Canon + 2 scanners Xerox

200 000 thèses sur microfiches

50 000 fichiers de thèses (JPEG, PDF)

Surface 1000 m²

Encart réalisations

L'ANRT a contribué à plusieurs projets de numérisation.

NordNum, une bibliothèque numérique d'histoire régionale du Nord Pas-de-Calais

<http://nordnum.univ-lille3.fr/>

IRIS, bibliothèque numérique en histoire des sciences, avec notamment un siècle d'Annales et de Mémoires de la Société Géologique du Nord (Lille)

<https://iris.univ-lille1.fr>

La plateforme ORI-OAI avec les thèses de l'université Lille I

<http://ori.univ-lille1.fr>

Contact

Joachim Schöpfel, directeur de l'Atelier national de reproduction des thèses
ANRT @ anrt@univ-lille3.fr, tél 03 20 41 73 73 adresse postale BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Site officiel <http://www.diffusiontheses.fr/>
Galerie de photos sur Flickr <http://www.flickr.com/photos/80358908@N06>
Twitter <https://twitter.com/ANRTLille>

Photo



Logo

